## Objectifs chiffrés des SCOT approuvés en région Centre-Val de Loire sur le volet « logement-habitat »

Chiffres à prendre avec diverses précautions d'usage selon leur place dans le SCOT (Rapport de Présentation, PADD, DOO). Les PLH sont ou seront compatibles avec le DOO des SCOT selon l'article L.122.1-15 du code de l'urbanisme.

	En habitants	En habitants	En nb de logements	% de répartition des	% en	% minimum des	En hectares	Objectif de densité
	cumulés	supplément.	neufs par an	logements neufs selon	« centralité	nouvelles capacités	maxi consommés	des opérations
	à l'horizon	à l'horizon du		l'armature territoriale ou	principale »	de logements	pour du résidentiel	neuves en log/ ha
SCOT	du SCOT	SCOT		urbaine ou spatiale	1 1	en RU ou TUE	1	(plafond minimal
approuvé en				(1)	(2)	(3)		ou souhaité)
Loches	Non explicite sauf cet extrait :							
2004	« Les orientations du SCOT s'inscrivent dans la continuité du PLH élaboré sur la période 97-2002. » selon la page 21 du DOG							
Blois	129 000	+ 17 528	659 ?	Non explicite	Non explicite	Non explicite	Non explicite	Non explicite
2006	en 2015		entre 480 et 660	-	_	_		annexe illustrée au DOG
Chartres	130 000	+ 17 000	600	Non explicite	75 % en hab	Non explicite	Non explicite	Non explicite
2006	en 2020		+ compensation ORU	SCOT laisse faire le PLH				
Vendôme	40 000	+ 6 000	250	67 %, 33 %	67 %	Non explicite	187 ha PADD sur 10 a	Entre 18 et 9
2007	en 2020	sur 10 ans					200 ha DOG sur 10 a	(selon la charte annexée)
Dreux	71 500	+ 14 900	400	67 %, 11 %, 22 %	67 %	Non explicite	240 ha d'ici 2021	25
2008	en 2021				70 % en hab.			en moyenne modulable
ABC	69 700	+ 9 700	497	Non explicite	?	20 %	Non explicite	Non explicite
2008	en 2020				33%			
Orléans	320 000	Non explicite	1 550	Non explicite	Non explicite	Non explicite	En partie explicite	Non explicite
2008	en 2030	+20 000 ménages d'ici 2020						
NOT	55 000	+ 15 000 ?	300	Non explicite	Non explicite	Non explicite	Non explicite	Non explicite
2009	en 2029?	en 2030						
Pithiviers	82 000	+ 16 000	435	Non explicite	26 %	15 %	339 ha EU en 10 a	EU 30, 15, 15, 10
2011	en 2030						677 ha EU en 20 a	TUE 60, 30, 30, 10
Châteauroux	98 000	?	400	40 %, 30 %, 12 %, 18 %	70 %	20 %	Non explicite	20
2012	2018	+ 370 hab/an						
Bourges	155 660	+ 5 531	623	64 %, 10 %, 17 %, 9%	64 %	30 %	499 ha en EU	30, 20, 12, 10
2013	2030						213 ha en RU	
Tours	392 129	+ 30 000	1790	59 %, 17 %, 24 %	59 %	60 %	800 ha en EU ?	25, 20, 15
2013	en 2030			(figure au RP)	(figure au RP)		d'ici 2030	

<sup>(1)</sup> en allant du segment le plus urbain au plus rural

francis.lalba@developpement-durable.gouv.fr 02 36 17 45 91

<sup>(2)</sup> en général = proportion de logements neufs à construire en « centralité principale » (définition variable selon les SCOT) ; sinon, part de croissance démographique captée.

<sup>(3)</sup> RU = en Renouvellement Urbain et/ou TUE = en Tissu Urbain Existant; par opposition à EU = en Extension Urbaine.